

Tu es en CM2 dans une école d'Aix-les-Bains, ou tu es élève au collège J.-J. Perret, tu ne fais pas encore de musique, mais :

Tu souhaites pratiquer : la trompette, le trombone, le tuba, le saxophone, ou les percussions

**C'est quand ?**  
Le vendredi  
13h30-16h30  
**C'est où ?**  
Au Conservatoire  
d'Aix-les-Bains

**Je me renseigne :**  
Collège J.J. Perret  
04 85 96 10 70  
Portes ouvertes du collège :  
samedi 9 mars 2024  
de 9h à 12h  
Participation de  
l'orchestre CHAM et  
de professeurs du  
Conservatoire

Le collège  
J.-J. Perret et  
le Conservatoire  
de musique te  
proposent de  
participer à  
**l'orchestre  
CHAM\***

\*CHAM :  
Classe à Horaires  
Aménagés Musique

Document édité par le service communication de la ville d'Aix-les-Bains - Crédit photo : Conservatoire - ne pas jeter sur la voie publique

Le collège J-J Perret d'Aix-les-Bains propose, en partenariat avec le Conservatoire, un aménagement horaire « option musique CHAM » permettant aux élèves de s'initier à la musique, en participant à un orchestre à vents et percussions encadré par des professeurs du Conservatoire.

Les inscriptions en 6<sup>e</sup> se font fin mars auprès du collège.

Documents disponibles sur le site internet du collège :  
<https://perret.ent.auvergnerhonealpes.fr>

L'admission en option musique CHAM peut faire l'objet d'une demande de dérogation à la carte scolaire (réponse de la Direction Académique en juin) ; l'élève s'engage alors à participer à l'orchestre CHAM durant toute sa scolarité au collège.

Pour les élèves suivant déjà une scolarité au collège J-J Perret, il est possible d'intégrer le dispositif, sur demande, à effectuer auprès du collège.

Toute information peut être demandée au :

**Collège J-J Perret**  
**3, boulevard des Anglais**  
**73100 Aix-les-Bains**  
**tél : 04 85 96 10 70**  
**ce.0731204m@ac-grenoble.fr**



**COLLEGE  
JEAN JACQUES  
PERRET**